

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 30 avril 2026

Délibération n°20260430_06

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **69**

Présents : 62

Pouvoirs : 7

Votants : 69

- dont « pour » : 69

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : Désignation des représentants au PETR du Pays du Ruffécois

Le jeudi 30 avril 2026 à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 24 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de Renaud COMBAUD à la Salle polyvalente d'Aigre.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – ROUX Émilie – COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – LIOT Gérard - BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – CHADOZEAU Jean-Rémy – AGUESSEAU Norbert – BOULIER Norbert – BLANCHON Alain – SIGNORET Gaëtan – FLAUD Yves – DE LUSTRAC Jean-Marc – POTEL Maryse – CAMY Bruno – PINAUD Laurence - BARREAUX Bernadette – LASBUGUES Élisabeth – COMTE Joël – ROULAUD Jean-Jacques – PERRON Michèle - RADOUX Loïc – NOEL Yannick – BELAIR Lionel – CHAUSSEPIED Pierre – FLAGEY Jean-Michel – LAMAZIERE Véronique – VIAUD Annette - HENAFF Lionel – CROIZARD Christian – CHADOUTEAU Nathanaël – THURU Marie-Danièle – FELIX Héloïse - HENTRY Jimmy – CHARRIAUD Jonathan – RAMEZI Christelle – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier – BERTRAND Didier – JEUNE Karine – PITEAU Sébastien - MARCELIN Céline – CHARRIAUD Sébastien – DANEDE Laurent – FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE Régis – BOUCHET Éric – LACROIX Aurélie – BRIE Antoine – ETIENNE Murielle – SOURY Christine – BUIRETTE Isabelle – DUBOC Jean-Marc - MAGNANT Jocelyne – DUPUY Marie-Christine – JEROME Géraldine

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-LUNÉ Philippe suppléant de HOFFMAN Pascal
- 2-MELON Marilyne suppléante de AUDOUIN Mickaël
- 3-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 4-GROLLEAU Jean-Philippe suppléant de KAUD Pascal
- 5-FAURE Sigrid suppléante de BAUSSANT Jean-Robert

Pouvoirs :

- 1- MICHONNEAU Patrick pouvoir à JEROME Géraldine
- 2- REMAUD Richard pouvoir à COMBAUD Alain
- 3- CHAUDRET Basile pouvoir à BOUCHET Éric
- 4- ROULLAND Jean pourvoir à SOURY Christine
- 5- SEMON Laura pouvoir à FOURÉ Brigitte
- 6-PINGANAUD Paul pouvoir à COMBAUD Renaud
- 7-SYLVESTRE Gilles pouvoir à CROIZARD Christian

Secrétaire de séance : Émilie ROUX

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU PETR DU PAYS DU RUFFÉCOIS

Vu les statuts du PETR du Pays du Ruffécois,

Vu les résultats du scrutin,

Considérant que les statuts du PETR du Pays du Ruffécois prévoient que :

Le nombre de membres représentant la Communauté de Communes Cœur de Charente au sein du comité syndical du PETR du Pays du Ruffécois est de 20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants. Il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner ses représentants.

Monsieur le Président précise que sont membres du PETR du Pays du Ruffécois les Communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente.

Il rappelle en outre qu'il appartient à chaque Communauté de communes de désigner ses représentants, parmi les conseillers communautaires et les conseillers municipaux des communes membres.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire de désigner les conseillers pour représenter la communauté de communes Cœur de Charente au sein du comité syndical du PETR du Pays du Ruffécois.

Monsieur	COMBAUD	Renaud	Titulaire	Aigre
Monsieur	SOURISSEAU	Damien	Titulaire	Ambérac
Monsieur	AGUESSEAU	Norbet	Titulaire	Cellettes
Monsieur	KAUD	Pascal	Titulaire	Juillé
Monsieur	DE LUSTRAC	Jean-Marc	Titulaire	La Boixe
Madame	LASBUGUES	Elisabeth	Titulaire	La Boixe
Monsieur	NOEL	Yannick	Titulaire	Lichères
Monsieur	VIDAL	Laurent	Titulaire	Puyréaux
Madame	JEUNE	Karine	Titulaire	Ranville Breuillaud
Monsieur	CORDEAU	Joël	Titulaire	St Ciers
Madame	ROCHE	Nadine	Titulaire	St Front
Monsieur	DANEDE	Laurent	Titulaire	Tourriers
Monsieur	BAILLY	Gérald	Titulaire	Tusson
Madame	GUILLAUMIN-PRADIGNAC	Nathalie	Titulaire	Val de Bonnieure
Monsieur	FLAGEY	Jean-Michel	Titulaire	Lupsault

AR Prefecture016-200072023-20260430-20260430_06-DE
Reçu le 05/05/2026

Madame	PICOURY	Marie-Laure	Titulaire	St Fraigne
Madame	LAMAZIERE	Véronique	Titulaire	Luxé
Monsieur	CHABOUREAU	Hugues	Titulaire	Saint-Amant-de-Boixe
Monsieur	LUNE	Philippe	Titulaire	Aunac
Madame	RIVOLET	Patricia	Titulaire	Nanclars
Madame	RENARD	Nathalie	Suppléante	Aigre
Madame	PINAUD	Laurence	Suppléante	La Boixe
Madame	SOURY	Christine	Suppléante	Valence
Madame	EZNACK	Sylvia	Suppléante	Verdille
Madame	MELON	Maryline	Suppléante	Charmé
Madame	ROMAIN	Delphine	Suppléante	Cellefrouin
Madame	BUIRETTE	Isabelle	Suppléante	Ventouse
Madame	MARBOEUF	Cindy	Suppléante	Ambérac
Madame	BISSERIER	Patricia	Suppléante	La Tâche
Monsieur	LAVERGNE	Didier	Suppléant	Oradour
Madame	DIEVAL	Coline	Suppléante	Fontenille
Madame	BILLONDEAU	Isabelle	Suppléante	Lupsault
Monsieur	DENAVIT	Philippe	Suppléant	La Chapelle
Monsieur	RADOUX	Loïc	Suppléant	Les Gours
Monsieur	GENTET	Frédéric	Suppléant	Tourriers
Monsieur	BOUCHET	Eric	Suppléant	Tusson
Monsieur	CROIZARD	Christian	Suppléant	Mansle
Monsieur	LOUINEAU	Jean-Michel	Suppléant	Saint-Amant-de-Boixe
Monsieur	ROULLAND	Jean	Suppléant	Villejoubert
Monsieur	BELY	Gérard	Suppléant	Maine de Boixe

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les désignations précitées ;
- **D'AUTORISER** M. le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents se rapportant à la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Renaud COMBAUD



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "R. Combaud", written over the seal area.